

PÉRIER (*Gaston-Frédéric*), Avocat honoraire près la Cour d'Appel (La Haye, 30 juillet 1875 — Bruxelles, 12 mars 1946). Fils d'Odilon et de Boots Wilhelmine.

Tout semblait destiner G. Périer à une brillante carrière d'avocat : le milieu familial, une tourneure d'esprit vive et primesautière, d'excellentes études, une élocution particulièrement aisée. Son père, qui avait longtemps dirigé le compte rendu analytique néerlandais à la Chambre des Représentants, était également bâtonnier du barreau de Termonde ; son grand-père maternel avait été pendant de nombreuses années ministre de la Justice du Gouvernement des Pays-Bas.

Après ses études juridiques à l'Université Libre de Bruxelles, G. Périer choisit la profession d'avocat où les maîtres réputés Beer-naert et Bara dirigent ses premiers pas.

Cependant, sur les conseils du colonel Albert Thys, il donne bientôt à sa carrière une orientation nouvelle. Thys, qui recherche des collaborateurs, a décelé sous les dehors brillants du jeune avocat les qualités d'initiative et de volonté qu'il requiert de tous ceux qu'il veut associer à l'entreprise africaine de Léopold II. A l'âge de 25 ans, Périer assume les fonctions de secrétaire du colonel Thys dont il épouse une des filles quelques mois plus tard.

Nommé administrateur de la Compagnie des Produits du Congo en 1901, il entre successivement dans les conseils de la Compagnie du Lomami, de la Citas, de la Compagnie du Katanga et de la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo. C'est en raison de ces fonctions qu'il entreprend, en 1909, un premier voyage d'études et d'inspection au Congo. Lorsqu'en 1911 Thys repart pour la dixième fois en Afrique il se fait accompagner par son jeune collaborateur.

D'emblée, Périer assume avec autorité les charges que Thys lui confie et apporte à la conduite des affaires financières, industrielles et agricoles, les ressources d'un esprit fertile. Il devient administrateur de la Société des Pétroles au Congo, de la Société Belge Industrielle et Minière du Katanga, de la Banque d'Outremer, et encore d'autres sociétés coloniales. En 1925, la charge d'administrateur délégué de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C. C. C. I.) lui est confiée. Sous l'impulsion de M. Lippens, qui venait d'être appelé à la présidence de cette société, les entreprises appartenant au groupe de celle-ci allaient prendre une orientation nouvelle et connaître une ère de grande expansion. La même année, Périer se rend au Congo en vue d'étudier les mesures à prendre dans ce but.

Sous sa direction, la C. C. C. I. participe à la constitution de plusieurs nouvelles affaires telles que la C^{ie} Sucrerie Congolaise, les Exploitations Agricoles et Industrielles de la Biao, la C^{ie} Immobilière du Congo, la C^{ie} Générale des Produits Chimiques et Pharmaceutiques du Congo, le Chantier Naval et Industriel du Congo et la S^{te} des Frigorifères du Congo.

En 1924, Périer avait été appelé à la présidence de l'Association des Intérêts coloniaux belges (A. I. C. B.). Il y joua un rôle éminent, surtout pendant la grande crise économique de 1930-1934. Sous sa haute direction, l'A. I. C. B. conduisit des négociations et préconisa une série de mesures judicieuses destinées à en atténuer les effets.

En 1928, Périer fut appelé aux fonctions de conseiller de la Société Générale de Belgique. Il devint également administrateur de la Tanganyika Concessions, des Papeteries de Belgique et de la C^{ie} Maritime Belge. D'autres entreprises belges et étrangères firent appel à sa compétence.

L'activité de Périer ne s'était pas limitée au seul domaine colonial. Déjà, en 1899, dès les premières expériences de Marconi, il avait eu

l'intuition de l'essor extraordinaire que devait prendre la T. S. F. et avait fondé aussitôt la S^{te} Internationale de Télégraphie sans Fil. Il collabora également très activement à l'organisation des Expositions internationales de Liège (1905), Milan (1906), Bruxelles (1910), Gand (1913) et Anvers (1930). Il présida la section belge aux Expositions de Poznan et d'Elisabethville (1931) et prit part dans le courant de cette même année, en qualité de commissaire général adjoint du Gouvernement belge, aux grandes manifestations organisées à Paris par le maréchal Lyautey dans le cadre de l'Exposition coloniale internationale. A l'Exposition de Bruxelles de 1935, il assuma les fonctions de commissaire général du Gouvernement égyptien. A toutes ces occasions, se révéla à côté de l'homme d'affaires le diplomate avisé se jouant des difficultés, conciliant les points de vue, présidant les réunions et les cérémonies avec une haute distinction.

L'esprit d'altruisme de Périer s'exerça avec une jovialité agissante au sein d'associations philanthropiques, culturelles et sportives, telles la Croix-Rouge de Belgique, le Dispensaire des Artistes, l'Aide aux Coloniaux, la Commission administrative du Patrimoine des Musées des Beaux-Arts de Belgique, le Royal Golf-Club. Pour le Cercle Royal Africain, Périer fut pendant deux ans un président brillant qu'entouraient les sympathies unanimes. On y garde le souvenir de ses « petits pains du mercredi », allocutions pleines de verve, comme de grands discours prononcés à l'occasion des cérémonies commémoratives.

En 1942, à la suite d'un attentat perpétré à Bruxelles par un groupe de résistants, Périer est arrêté comme otage et incarcéré à la prison de Saint-Gilles. Transféré successivement à la prison centrale de Louvain et à la forteresse de Huy, il y sera détenu pendant plusieurs mois. Il y soutint le moral de ses codétenus par sa foi dans l'avenir et un esprit de résistance dont il ne se départit pas durant l'occupation.

Gaston Périer est décédé à Bruxelles en 1946 des suites d'une intervention chirurgicale consécutive à un accident.

Distinctions honorifiques : Commandeur de l'Ordre de Léopold. — Commandeur du Lion d'Afrique. — Commandeur de l'Ordre de la Couronne de Belgique. — Officier de l'Étoile africaine, Croix civique belge. — Grand officier de l'Ordre de Léopold II. — Commandeur de la Légion d'Honneur. — Grand officier d'Ismail. — Grand officier des Trois-Étoiles de Lettonie. — Grand officier de l'Étoile coloniale d'Italie. — Grand-croix de l'Ordre du Dragon Impérial d'Annam. — Grand-croix de l'Ordre royal du Cambodge. — Commandeur du Christ du Portugal. — Chevalier : Orange Nassau, Vasa de Suède, Couronne d'Italie, St-Alexandre de Bulgarie, Étoile noire du Benin, Lion et Soleil de Perse.

26 avril 1956.
E. Van der Straeten.

Rapports annuels de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, années 1923 à 1946. — Serruys, M., *Un demi-siècle d'activité coloniale, 1887-1937*, pp. 55 et 61. — *Archives de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie*. — *The Wireless World*, vol. I, n° 2, 1913 publié par The Marconi Press Agency, Londres. — *Rev. col. belge*, 1946, n° 12, p. 5.